

Auch : sécurité et accessibilité renforcées aux abords de la cathédrale



Auch : sécurité et accessibilité renforcées aux abords de la cathédrale

La Ville d'Auch engage une première phase de travaux destinée à améliorer la sécurité et l'accessibilité aux abords de la cathédrale. L'objectif est de rendre les déplacements plus sûrs et plus confortables pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les familles avec poussette, tout en respectant le caractère exceptionnel du patrimoine auscitain.

Cette première tranche prévoit l'installation d'un garde-corps sur la rampe d'accès située côté nord du parvis. Cet aménagement doit sécuriser les déplacements et mieux matérialiser les limites du perron, notamment lorsque l'éblouissement et la réverbération du soleil rendent les reliefs plus difficiles à percevoir. À partir de septembre, des travaux complémentaires seront réalisés : le rainurage de la dernière marche du perron pour faciliter son repérage et la mise en place de chasse-roues en pierre sur le rampant nord, afin d'éviter les sorties involontaires des fauteuils roulants. Le projet est le fruit d'une démarche partenariale associant la Ville d'Auch, la Direction départementale des territoires (DDT), l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et le collectif Acces-Cible 32. Cette concertation doit permettre de concilier trois priorités : sécurité, accessibilité et préservation du patrimoine.

Paul Rancan* souligne que ce chantier illustre une méthode de travail fondée sur la recherche de solutions techniques concrètes, élaborées en étroite collaboration avec les services de l'État et l'Architecte des Bâtiments de France. Il insiste également sur la dimension collective du projet et remercie l'ensemble des acteurs mobilisés.

De son côté, Omar rappelle que l'accessibilité repose parfois sur de petits aménagements qui peuvent faire une grande différence dans la vie quotidienne. Selon lui, ces améliorations permettent aux usagers de gagner en autonomie, en sécurité et en sérénité, ce qui résume pleinement l'ambition du projet.

* Paul Rancan Chargé de l'urbanisme, de l'habitat, de l'habitat dégradé et insalubre, immeubles menaçant ruine et ravalement des façades, des grands travaux, des travaux et aménagement des espaces publics, du patrimoine communal, des interventions techniques de la collectivité.

** Sur la photographie dans l'ordre : Paul Rancan , Omar Bouyoucef, Pascal Sarrazebolles directeur adjoint des services techniques